



# LES COMITÉS DE BASSIN FRANÇAIS

gouvernance et mise en œuvre participative  
de la politique de l'eau





# LA DÉMOCRATIE DE L'EAU DANS LES BASSINS

La démocratie de l'eau et l'élaboration participative de la stratégie de mise en œuvre de la politique française de l'eau s'exerce d'une façon originale dans les grands bassins hydrographiques depuis plus de 40 ans à travers **les comités de bassin**.

Les comités de bassin sont des instances délibératives qui **rassemblent**, par grand bassin versant (sept en métropole française et cinq dans les bassins d'outre-mer), **toutes les parties prenantes** (collectivités locales, industries, agriculteurs, Etat, consommateurs, ONG...).

Les comités de bassin fixent la stratégie en faveur de la protection de l'eau et des milieux aquatiques de chaque bassin hydrographique (plan de gestion, SDAGE).

Ils votent le programme d'actions de l'agence de l'eau en métropole et le taux des redevances (recettes fiscales environnementales), dans la limite des taux plafonds fixés par la loi.

Selon la taille des bassins, le nombre total des représentants au comité de bassin varie de 36 membres en Corse à 190 en Loire-Bretagne.

Une organisation similaire mais adaptée (comité de bassin, office de l'eau) existe pour les bassins français ultra marins.

## **7 bassins métropolitains français :**

Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie

## **5 bassins d'outre-mer :**

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte

## le comité de bassin

### COMITÉ DE BASSIN

- > 40% d'élus des collectivités
- > 40% d'usagers de l'eau
- > 20% de représentants de l'État

Président élu par et parmi  
le collège des collectivités  
territoriales ou celui des usagers

- > avis conforme sur le programme et les redevances de l'agence de l'eau
- > planifie les actions de la gestion de l'eau du bassin hydrographique dans le cadre des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (plan de gestion)
- > avis sur les réglementations et projets ayant un effet ou un lien direct avec l'eau et les milieux aquatiques

## le conseil d'administration de l'agence de l'eau en métropole

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

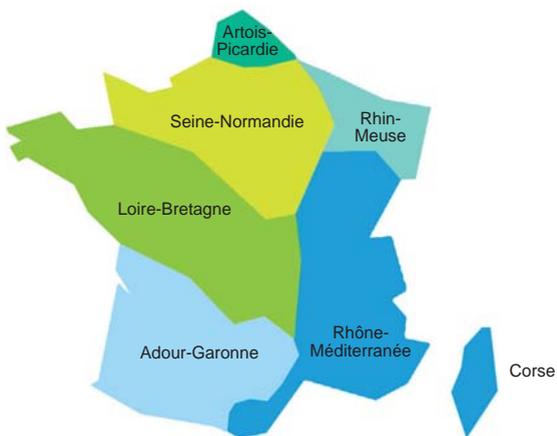
Président nommé par décret

+ administrateurs désignés  
par et parmi les membres  
du comité de bassin  
(élus et usagers)

+ représentants de l'État

+ représentant du personnel  
de l'agence de l'eau

- > détermine et administre la mise en œuvre du programme d'intervention de l'agence de l'eau (vote du budget annuel, redevances, aides financières)



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains  
 + 5 bassins d'outre-mer :  
 Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

